



COUPE DE FRANCE TOP-TWIN

CIRCUIT BUGATTI (LE MANS) - 25 - 26 - 27 MARS 2011

SOUS RESERVE DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1p

L'Association Sportive Motocycliste "24 HEURES" Automobile Club de l'Ouest, en accord avec la Fédération Française de Motocyclisme, avec les moyens mis à sa disposition par l'Automobile Club de l'Ouest, organise, dans le cadre du Championnat de France Superbike 2011, sur le Circuit Bugatti, développant 4,185 km, la COUPE DE TOP TWIN.

Cette épreuve est organisée conformément à la réglementation générale 2011 de cette discipline et en fonction de ce règlement particulier.

Il est interdit aux concurrents et autres utilisateurs du Working Paddock et du Support Paddock de planter tout objet métallique dans nos surfaces bitumées tel que piquets, pointes...En cas de non respect, une pénalité sportive ou financière pourra être appliquée

ARTICLE 2p

Un maximum de 44 concurrents est admis pour les courses, sur le Circuit Bugatti (48 pour les Essais).

ARTICLE 3p

Les vérifications Techniques et Administratives se tiendront le vendredi 25 Mars 2011.

ARTICLE 4p - HORAIRES

VENDREDI 25 MARS 2011

18:30 - 18:45 BRIEFING
(Salle 305 A - 3^{ème} étage - Bâtiment au-dessus des Stands)

SAMEDI 26 MARS 2011

11:40 - 12:00 1^{ère} séance Essais Chronométrés
17:30 - 17:50 2^{ème} séance Essais Chronométrés

DIMANCHE 27 MARS 2011

11:20 FINALE 1 13 Tours
16:55 FINALE 2 13 Tours

ARTICLE 5p

Aucun ravitaillement ne pourra avoir lieu dans les stands, ce qui signifie qu'aucun stockage, transvasement ne sont autorisés dans les stands et sur la piste.

ARTICLE 6p

L'affichage des classements aura lieu sur le panneau d'affichage réservé à cet effet, près du Secrétariat (Module Sportif). Des coupes seront remises aux trois premiers du classement Scratch.

ARTICLE 7p

La manifestation sera placée sous le contrôle des officiels suivants :

Déléguée F.F.M.	N. LEMOINE-COUTANT
Directeur de Course	Lionel ROUET
Directeurs de Course adjoints	Serge FERRER -JL. MARTIN -
Commissaires Techniques FFM	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	N. LEMOINE- COUTANT
· Assisté de	S. HOUDAYER - R. LALA - J.P. LEFEBVRE
Chargé des Relations avec les Concurrents	R. AUVRAY
Commissaires Techniques L.M.R.P.L	
Médecin-chef	A. KIND
Responsable Pré-Grille - Grille & Parc	J. BESNARD
Chronométrage	MM. les Chronométrateurs FFM
Commissaires de route	L. PEAN - D. BLIN - J.C. BOMIN

Administration

Directeur Général	R. BROUARD
Délégué Général du Sport Moto	J.M. DESNUES
Directeur Marketing et Communication	F. BOURRIGAUD
Directeur Juridique et Financier	O.DATTIN
Directeur Organisation et Infrastructures	G. ROBERT
Directeur Sport	V. BEAUMESNIL
Chargé des moyens de sécurité	P. COUTANT

ARTICLE 8p

La manifestation a obtenu le visa FFM N° 11/0081 en date du 10 février 2011. Elle est assurée conformément aux prescriptions en vigueur auprès de la société d'assurance couvrant la manifestation.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Selon décret n°2006-1386 du 15/11/2006

Nous vous rappelons qu'il est STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER dans les lieux à un usage collectif :

Dans les stands

Dans la zone de signalisation

Dans la zone de ravitaillement

Dans le Paddock (Working Paddock ET Support Paddock)



Il est strictement interdit d'utiliser la piste ou ses abords immédiats avec quelque engin que ce soit, en dehors des Essais et des Courses.

Toute publicité et / ou affichage, à caractère publicitaire ou promotionnel dans et sur les stands des concurrents est formellement interdit excepté sur le panneau situé au dessus du rideau de leur (s) stand (s).

